



**Direction Générale des Services Techniques**

**Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels**

## **COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Compte-rendu de la réunion du lundi 18 janvier 2016 à 18 h 00**

**Salle Paul Verlaine de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels**

1. Avenue Foch : proposition de réaménagement de l'îlot planté autour de la statue du roi Albert
2. Nouvelles demandes d'abattages
3. Projet de signature de conventions avec les organismes suivants :
  - Association CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères).
  - Association "les Amis de la Chèvre de Lorraine"
4. Points divers.

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, remplaçant Monsieur René DARBOIS, empêché**

- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant
  
- Monsieur José WAGNER, Responsable du Pôle Mobilité et Déplacements, Metz-Métropole
- Monsieur Hervé CRAUSER, Responsable du Service Conception de l'espace public
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
- Monsieur Sébastien MARQUETON : Adjoint au Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
- Monsieur Pascal MALLAVERGNE, Technicien au Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

### **Etaient excusés :**

- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire

Madame Béatrice AGAMENNONE ouvre la séance à 18 h 20 en excusant les membres ne pouvant être présents.

### **1er Point : Avenue Foch : proposition de réaménagement de l'ilot planté autour de la statue du roi Albert**

Ce point a déjà été abordé rapidement lors de la dernière Commission Développement Durable, le 7 octobre dernier. Conformément à l'engagement pris, Monsieur MARQUETON présente le projet qui vise à réaliser un cheminement central, à bonne distance des platanes, et à engazonner la périphérie de l'ilot.

Le gabarit des cheminements sera revu pour les mettre aux normes PMR. Les deux platanes qu'il avait été envisagé de supprimer dans un 1<sup>er</sup> temps pour dégager la perspective sur l'avenue, seront finalement conservés.

Avis favorable de la Commission.

### **2ème Point : Nouvelles demandes d'abattages**

Conformément à l'engagement pris lors de la dernière Commission DD, Monsieur MARQUETON et Monsieur MALLAVERGNE présentent les dernières demandes d'abattage, intervenues depuis lors:

#### **➤ Doléances des riverains**

Rue du VIGNOBLE n°49 : abattage sans remplacement d'un frêne situé trop près des riverains, dans une zone déjà très arborée.

Avis favorable de la Commission.

Rue Henri BERGSON n°3/5 : Abattage, sans remplacement, de 2 érables trop proches du bâti.

Madame MOLINET s'inquiète de la pollution émanant du boulevard Solidarité dans ce secteur. Monsieur MALLAVERGNE indique que l'on est à bonne distance de cette voie et que de nombreux arbres existent déjà à proximité.

Madame AUDOUY demande s'il n'y aurait pas lieu de faire une enquête auprès des différents résidents pour connaître leur position par rapport à cet abattage. Monsieur KOENIG évoque la récente réunion publique pour le cas similaire de la rue Dupré de Geneste (Devant-lès-Ponts) :

les résidents du bas de la résidence étaient gênés par l'excès d'ombrage alors que ceux des étages supérieurs ne l'étaient pas du tout. Ceux-ci ont reconnu la gêne occasionnée et ont accepté l'abattage.

Avis favorable de la Commission.

Rue FAURNEL : Abattage, sans remplacement, de 4 aulnes, trop proches du bâti et appelés à un fort développement dans le futur. Pétition des 5 résidents concernés.

Avis favorable de la Commission.

Rue du BOURDON n°72 : Abattage, sans remplacement, de 2 acacias trop proches du bâti. S'agissant d'un lotissement privé, ces arbres ne pourront pas être replantés.

Avis favorable de la Commission.

#### ➤ **Demandes du PPJEN**

Boulevard SEROT, promenade de la pucelle: Abattage et remplacement de 2 saules creux et penchés.

Rue des PLANTES : Abattage et remplacement de 2 érables sénescents

Rue Sente à MY : Abattage et remplacement d'un sorbier sec et de 2 bouleaux sénescents.

Route de STRASBOURG : Abattage, sans remplacement, d'un tilleul dégradé

Allée de GUYENNE: Abattage, sans remplacement, d'un peuplier déporté vers la voirie.

Boulevard de PROVENCE: Abattage d'un peuplier présentant une cavité importante au pied, sans remplacement.

Rue des CEDRES n° 95: Abattage, sans remplacement, d'un conifère situé trop près du bâti et déstabilisé lors de la construction de la maison.

Rue des CARRIERES, école les Hauts de Vallières : Abattage et remplacement d'un sorbier mort.

La Commission donne son accord à toutes ces propositions d'abattages

#### ➤ **Projets d'autres services**

Boulevard d'ALSACE : transformation de l'école les Primevères en crèche. Abattage de 6 arbres dangereux ou toxiques et remplacement par un alignement de 5 pommiers d'ornement.

Boulevard Louis ARAGO : Demande du Service Architecture : suite à des entrées d'eau dans le gymnase : abattage, sans remplacement, de 5 arbres inclus dans la structure pour permettre la pose d'un drainage.

Rue de ROCHAMBEAU, véloroute (convention VNF) : Ce point avait déjà été abordé lors de la dernière Commission DD.

Monsieur CRAUSER du Pôle Mobilité indique que les acacias génèrent des déformations du revêtement qui peuvent être dangereuses pour les cyclistes. Le Pôle Mobilité a été d'ailleurs sollicité par des utilisateurs qui lui ont fait état de risques de chute. De plus, les branches tombées à terre peuvent générer des crevaisons.

Le Pôle Mobilité souhaite que ces arbres soient supprimés afin de limiter ces risques et de permettre la remise en état de la chaussée. Enfin, le PPJEN propose de remplacer les acacias présents par une haie arbustive, constituée notamment de noisetiers et d'amélanchiers avec intégration de quelques arbres tiges favorisant l'ombrage.

Rue des CLERCS, demande Mobilité: point présenté par Monsieur CRAUSER.

Dans le cadre des travaux de remise en état du plateau piétonnier, le Pôle Mobilité propose de supprimer le poirier situé Place Knecht. En effet, ce dernier est en état de souffrance.

Ainsi, il est proposé de ne pas le remplacer pour le moment, car le bâtiment situé à l'arrière n'a pas trouvé preneur. L'implantation d'un arbre pourrait entraver les travaux de ce bâtiment et risquerait également d'être abimé durant ces travaux.

Cependant, l'implantation d'un arbre sera anticipée, en prévoyant les fosses de plantation. De plus, il sera proposé à l'acquéreur du bâtiment de réaliser un mur végétal, afin de compenser cette perte.

La Commission donne son accord à ces différentes propositions d'abattages et de replantations.

➤ **Projet Metz-Métropole La mise en accessibilité des arrêts bus du réseau Le Met'**

Ce point avait déjà été abordé lors de la dernière Commission DD.

Monsieur WAGNER, responsable du Pôle Mobilité et Déplacements, Metz-Métropole, présente le point en s'appuyant sur un PowerPoint. Celui-ci figure en annexe de ce compte-rendu.

Plusieurs éléments réglementaires imposent que soit aménagé l'arrêt bus du réseau Le Met', rue Lafayette (loi du 11 février 2005, schéma Directeur d'Accessibilité des transports urbains...)

La mise en conformité de l'arrêt à l'emplacement existant conduirait à la mort de 2 arbres en raison des terrassements nécessaires à la pose des nouvelles bordures.

Le projet consiste à déplacer l'arrêt de quelques dizaines de mètre, de façon à n'impacter qu'un seul arbre et à le rendre conforme à la réglementation. La première phase de travaux sera programmée durant les vacances scolaires de février.

La Commission donne son accord pour l'abattage de cet érable.

➤ **Rues Dupré de Geneste et Auguste Rolland : Compte rendu de la réunion publique du 12 janvier 2016 :**

Suppression de 24 érables trop proches du bâti. Replantation de 15 petits arbres à fleurs installés en partie centrale (en bleu sur le plan).

La Commission donne son accord pour ces abattages.

➤ **Prévision d'élagage hiver 2016**

- du 18 janvier au 5 février : avenue Foch
- du 8 janvier au 19 février : avenue de Lattre de Tassigny
- du 22 janvier au 26 janvier : rue François de Curel
- du 1<sup>er</sup> mars au 11 mars : rue des Frères Monard

La Commission prend acte de ce programme.

**3ème Point : Projet de signature de conventions avec divers organismes:**

Madame AGAMENNONE présente les différents points qui feront l'objet d'un vote lors du Conseil municipal de janvier.

➤ **AP SIS-EMERGENCE**

L'Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Socialisation (AP SIS-EMERGENCE) est une association à but non lucratif créée en 1973, qui a pour objet de promouvoir et de gérer toutes formes d'actions relevant de la prévention spécialisée, de l'aide éducative, de l'insertion et de la cohésion sociale, à destination d'un public de pré-adolescents, d'adolescents et de jeunes adultes les plus en difficulté.

Dans ce cadre, l'AP SIS-EMERGENCE organise des ateliers jeunes et des chantiers jeunes. En 2015, elle est notamment à la Grange-aux-Bois pour l'ouverture d'un sentier dans la forêt à proximité du lac Ariane et pour l'aménagement d'un parcours santé.

Elle a sollicité le Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels pour l'organisation d'interventions d'entretien et d'aménagement d'espaces verts durant l'année 2016.

Le projet de convention a pour objet de fixer les termes et conditions d'un partenariat pour cela, entre la Ville de Metz et l'AP SIS-EMERGENCE. Cette convention n'engage pas de moyens financiers particuliers.

Avis favorable de la Commission  
Proposition de rapporteur : Madame AGAMENNONE

- **Association CPEPESC** (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères).

La Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC-Lorraine) est une association régionale créée en 1979 et régie par la loi locale de 1908, spécialisée dans l'étude des chauves-souris, leur protection, la gestion de leurs habitats, la formation et l'information du public.

Dans le cadre de la gestion hivernale de son patrimoine arboré, la Ville de Metz souhaite un accompagnement méthodologique pour améliorer sa connaissance et ses actions de préservation des chiroptères. Elle a pour cela sollicité la CPEPESC-Lorraine.

Le projet de convention a pour objet de fixer les termes et conditions d'un partenariat pour cela, entre la Ville de Metz et la CPEPESC.

Avis favorable de la Commission  
Proposition de rapporteur : Madame AGAMENNONE

- **Association "les Amis de la Chèvre de Lorraine"**

L'examen de ce point est repoussé à une prochaine édition de la Commission Développement Durable car l'association souhaite que le projet de convention soit présenté, au préalable, à son conseil d'administration.

#### **4. Points divers.**

Le grand sapin de la Gare sera démonté début février. A cette occasion, l'association "Sapin Brut", actuellement locataire des locaux TCRM Blida viendra sur place débiter la bille de bois et réalisera des planches qui serviront à la fabrication de meubles simples. Il est envisagé d'utiliser une partie de ce mobilier dans le prochain jardin éphémère de la place de la Comédie

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, Madame AGAMENNONE lève la séance à 19 h 30.

Le Président de la Commission :



René DARBOIS

**P.J.** : PowerPoint présenté par Monsieur WAGNER de Metz-Métropole

# Arrêts Lafayette

## Projet de mise en accessibilité

## La mise en accessibilité des arrêts bus du réseau Le Met'

- Loi du 11 février 2005 : La chaîne du déplacement doit être accessible aux personnes à mobilité réduite (délai de mise en conformité de 10 ans).
- Schéma Directeur d'Accessibilité des transports urbains approuvé par Metz Métropole en 2013 / SDA-Ad'ap déposé en 2015 – fin des travaux reportée à 2018
- Un programme pluriannuel de travaux de 6 M€ a été lancé par Metz Métropole en 2013 (environ 120 arrêts traités /an)

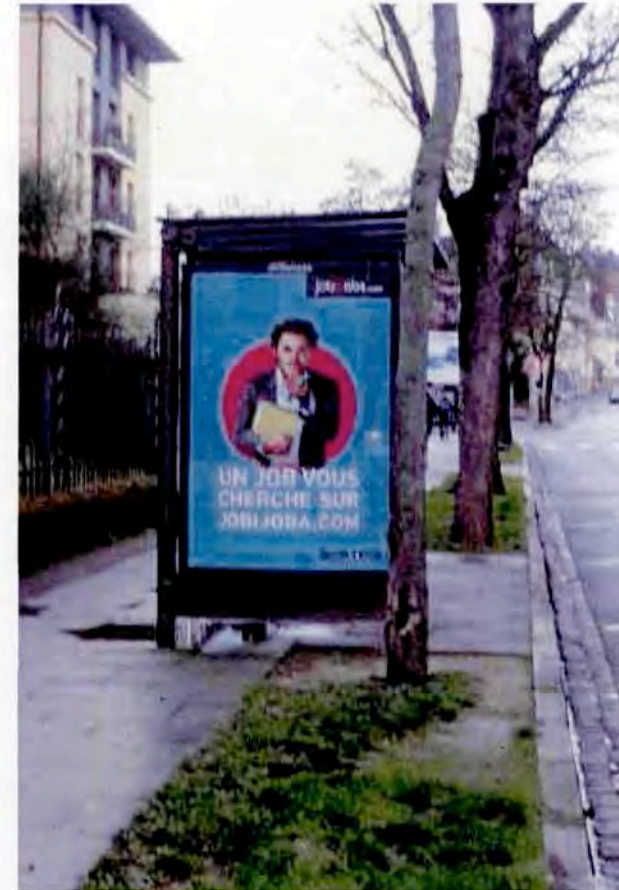


## Mise en accessibilité : Nature des travaux



- Elargissement de l'arrêt si nécessaire (mini 2,50m à 3,20m si abri)
- Bordure guide rehaussée blanche / surface striée
- Bande interception + zone de positionnement pour personnes malvoyantes
- Logo UFR / Clou en bronze
- Bandes de positionnement de l'ouverture des portes
- Ligne d'alignement du bus

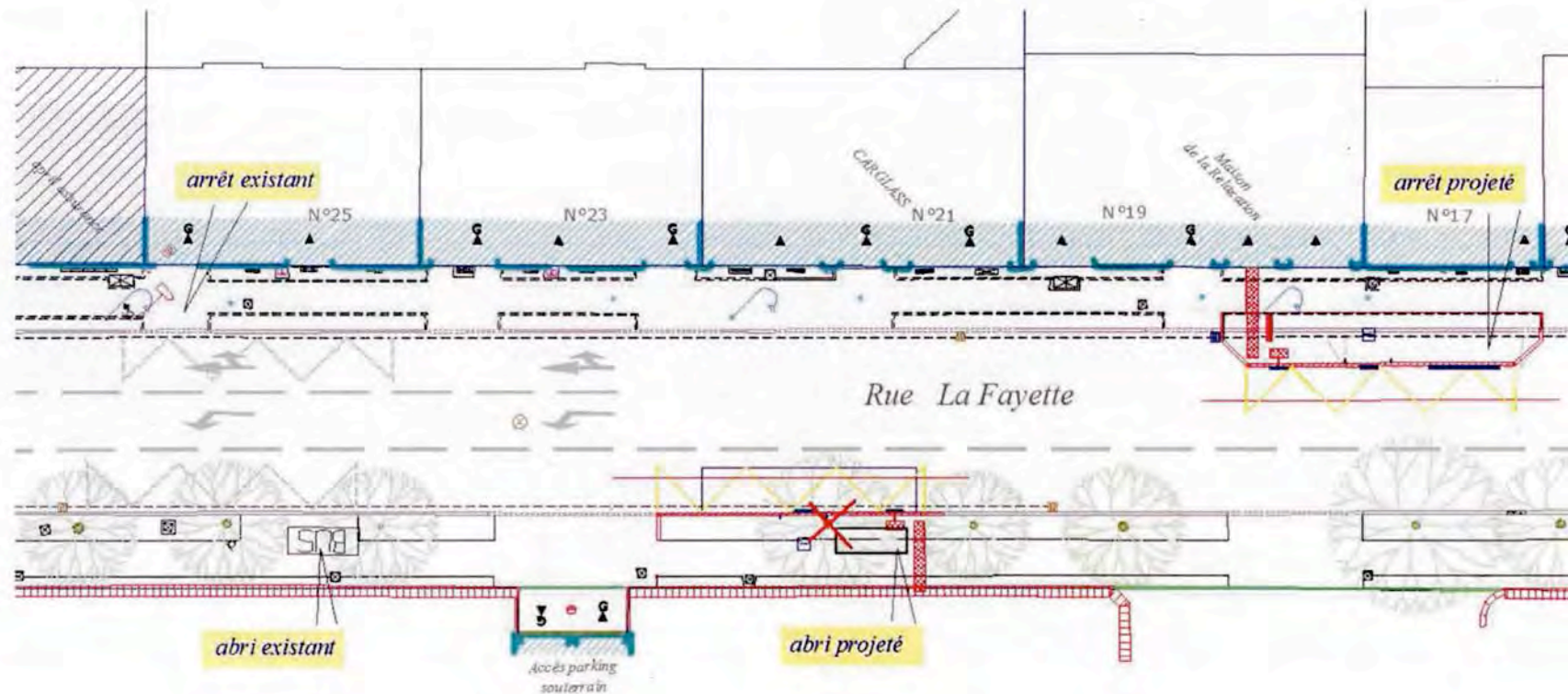
## Arrêt Lafayette – Situation existante



Nota : La mise en conformité de l'arrêt à l'emplacement existant conduirait à la mort de 2 arbres en raison des terrassements nécessaires à la pose des nouvelles bordures.

# Arrêts Lafayette – Projet

Première phase de travaux programmée durant les vacances scolaires de février



## Nouvel emplacement proposé



Emplacement proposé en liaison avec les Services de la Ville de Metz : solution ne causant la perte que d'un seul érable.